

Renvoi au comité des Finances de la pétition de Deltuso, instituteur de l'imprimerie des femmes, concernant les dépenses de cet établissement, lors de la séance du 21 vendémiaire an III (12 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Finances de la pétition de Deltuso, instituteur de l'imprimerie des femmes, concernant les dépenses de cet établissement, lors de la séance du 21 vendémiaire an III (12 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 71;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17474_t1_0071_0000_6

Fichier pdf généré le 07/10/2019

2

La commune de Fontaine-en-Dormois [Marne] expose les pertes que l'ennemi lui a occasionnées, et les ravages de la grêle qui lui a succédé.

Renvoyé au comité des Secours publics (4).

3

La société populaire d'Héraclée, ci-devant Saint-Gilles [Gard], se plaint des abus des réquisitions, et expose les moyens qu'elle croit propres à faire fleurir l'agriculture.

Renvoyé aux comités d'Agriculture et de Salut public (5).

La société populaire d'Héraclée, ci-devant Saint-Gilles, département du Gard, réclame l'attention de l'Assemblée sur divers abus qui ont rendu la culture des terres dans ce département impossible à un très grand nombre de cultivateurs. Ces abus sont les réquisitions de tous leurs grains qui ne leur en laissent point pour ensemençer les terres : le prix immodéré auquel leur reviennent ceux qu'ils sont obligés de tirer des cantons éloignés; les arrêtés des représentants du peuple qui ont mis en réquisitions leurs bêtes de charrue et de sommes, leurs instrumens aratoires pendant une décade. Renvoyé au comité de Salut public (6).

4

Le citoyen Deltuso, instituteur de l'imprimerie des femmes, demande qu'on statue définitivement sur les dépenses de cet établissement.

Renvoyé au comité des Finances (7).

5

La société populaire de Mortain [Manche] invite l'Assemblée à continuer de démasquer tous les traîtres quels qu'ils soient, et jure de n'avoir qu'elle pour point de ralliement.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

[La société populaire et républicaine de Mortain à la Convention nationale, le 12 vendémiaire an III] (9)

Liberté, Egalité, Vertu, ou la Mort

Pères du peuple,

De même qu'il s'éleva une faction terrible contre vous à l'époque où, par votre énergie vous consacraîtes les principes du gouvernement républicain et nous délivraîtes de la tyrannie royale; de même aussi depuis que vous nous avez délivré de la tyrannie dictatoriale, en tranchant le fil des jours criminels de l'infame Robespierre et de ses principaux satellites, une autre faction non moins scélérate voudroit s'élever audacieusement contre la représentation nationale : le reste impur de la ligue infernale de ce nouveau Catilina a mis en usage les mêmes moyens que les amis de Capet pour nous ravir la liberté; ils frappent dans ses fondements en attaquant la Convention nationale.

La calomnie et les assassinats étoient les ressources des amis du tyran couronné; les amis de Robespierre se servent aussi des mêmes armes; comm'cux aussi ils veulent égarer le peuple et le porter à égorger ses représentants les plus fidèles, les plus vertueux, et déjà un second assassin de Lepelletier a mis sur le bord de la tombe l'un des plus fermes défenseurs des droits de l'homme, Tallien.

Dans le midy, un fédéralisme affreux, l'ouvrage de ces monstres, se manifestoit ouvertement et si de sages représentants ne l'eussent étouffé au berceau, en comprimant vigoureusement ses auteurs, la France entière seroit en proie à la guerre civile la plus sanglante et la plus désastreuse.

Quelques-uns de ces êtres pervers ont aussi tenté d'induire en erreur une société célèbre par les services qu'elle a rendu à la Révolution, *Les Jacobins de Paris*; d'autres dans les groupes ont joué le même rôle pour égarer le peuple de Paris, mais partout il s'est trouvé de vrais Jacobins, de sincères amis de la félicité publique qui ont scu repousser les atroces calomnies lancées contre vous par ces nouveaux Dumas et Sijas, mais comm'eux aussi ils n'ont parlé avec audace contre la Convention nationale que pour se faire mieux connoître, et bientôt le peuple de Paris toujours le même qu'au neuf et au dix thermidor a arrêté ces prédicateurs de la révolte, et s'est par cela même de nouveau prononcé pour la Convention.

Tous ces hommes, ou plutôt ces monstres, pour qui le crime est un besoin et le sang un aliment, consternés, épouvantés de voir succéder à la terreur la plus affreuse la justice la plus sévère; au brigandage le plus effréné, l'exécution la plus stricte des loix; désespère surtout de voir la Convention nationale se prononcer plus fortement et plus solennellement que jamais contre les factieux, les dominateurs et les traîtres; effrayés des mesures

(4) P.-V., XLVII, 120.

(5) P.-V., XLVII, 120. *J. Fr.*, n° 747; *M.U.*, XLIV, 331.

(6) *J. Paris*, n° 22.

(7) P.-V., XLVII, 120.

(8) P.-V., XLVII, 120.

(9) C 322, pl. 1353, p. 11.